



SERVICES CULTURE ÉDITIONS  
RESSOURCES POUR  
L'ÉDUCATION NATIONALE

**Ce document a été numérisé par le CRDP de Clermont-Ferrand  
pour la  
Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel**

Ce fichier numérique ne peut être reproduit, représenté, adapté ou traduit sans autorisation.

B.E.P. Secteur industriel et secteur tertiaire		Session 2010
CORRIGÉ	HISTOIRE-GÉOGRAPHIE	Code HG-N062010M
<b>L'ORGANISATION DES NOUVEAUX ESPACES DE L'INDUSTRIE : L'EXEMPLE DU PARC TECHNOLOGIQUE ORLÉANS-CHARBONNIÈRE</b>		

**Ces éléments doivent impérativement être pris en compte pour la correction et l'évaluation de l'épreuve. Ces recommandations pour la correction et l'évaluation des questions 1 et 2 se substituent aux indications du corrigé.**

### Question 1 – Caractéristiques d'un espace industriel nouveau

Formulation des éléments :

- Implantation de l'espace dans un cadre naturel « préservé » (forêt domaniale) avec une réserve d'espace (parcelles non construites).
- Faible densité d'occupation (construction aérée – quartier résidentiel) et architecture des bâtiments intégrée dans le paysage)
- Présence d'infrastructures utiles (accessibilité du site – ligne S.N.C.F, voie rapide ; zone hôtelière ;)
- Implantation d'autres entreprises de haute technologie (tertiarisation des activités, pharmaceutique, cosmétologie) : concentration et synergie possible.

**3 points** à moduler selon la qualité de la réponse. On attend des éléments de réponse choisis dans au moins deux des pistes proposées (on prend en compte toute autre réponse pertinente).

**On ne pourra attribuer la totalité des points pour un simple relevé des éléments de légende.**

### Question 2 – Arguments promotionnels

Plusieurs éléments de réponse possibles (on accepte toute formulation équivalente) :

- l'attrait de la nature (respect de la nature, au cœur de la forêt, cadre exceptionnel, espaces boisés classés, écrin de verdure, référence à l'écologie avec « Écopole », présence de la photographie ...)
- les atouts économiques (localisation, proximité centre urbain, voie rapide, un parc en plein développement, sociétés prestigieuses...)
- un cahier des charges exigeant (parc agréable à visiter, bâtiments de grande qualité architecturale, intégration dans paysage, secteurs d'activité sélectionnés, entreprises de haute technologie à forte valeur ajoutée, validation par un comité de pilotage, liste des entreprises en encart...).

**3 points** à moduler selon la qualité de la réponse. On attend au moins deux types d'arguments justifiés par quelques relevés. On valorise toute référence au caractère promotionnel ou publicitaire du document et toute mise en relation avec le document précédent.

B.E.P. Secteur industriel et secteur tertiaire			
CORRIGÉ	Session 2010	Durée : 1H	Coefficient : 1 Industriel, 2 Tertiaire
Épreuve : HISTOIRE – GÉOGRAPHIE		Code : HG-N062010M	

## L'ORGANISATION DES NOUVEAUX ESPACES DE L'INDUSTRIE : L'EXEMPLE DU PARC TECHNOLOGIQUE ORLÉANS- CHARBONNIÈRE.

### RECOMMANDATIONS POUR LA CORRECTION ET L'ÉVALUATION.

L'ensemble de l'échelle de la notation doit être utilisé.

La note maximale est délivrée lorsque la réponse du candidat est conforme aux exigences de la question, plusieurs rédactions étant possibles.

Des éléments de valorisation doivent pouvoir compenser des manques constatés par ailleurs.

Lorsque la question appelle une réponse rédigée, la qualité de l'expression est un élément de valorisation.

Questions	Attentes possibles	Éléments de valorisation possibles
1	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La qualité du paysage : un cadre agréable (bois classés et parc aménagé).</li> <li>- La facilité d'accès : proximité des grands axes terrestres (ligne SNCF, voie rapide vers Paris, nationale vers Orléans).</li> <li>- La proximité d'autres entreprises pouvant assurer la logistique.</li> <li>- Présence d'équipements hôteliers.</li> </ul> <p><i>1 point par bonne réponse dans la limite des 3 points disponibles.</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La proximité d'entreprises susceptibles de travailler en synergie ou en partenariat.</li> </ul>
2	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'attrait de la nature,</li> <li>- Les atouts économiques et la facilité d'accès : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Proximité du centre urbain,</li> </ul> </li> <li>• Présence d'une voie rapide,</li> <li>• Présence du chemin de fer.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Références chiffrées et mise en relation avec le document 1.</li> <li>- APPROCHE CRITIQUE DU DOCUMENT. Mention du fait qu'il s'agit d'une affiche promotionnelle, donc cherchant à mettre en valeur le PTOC et l'agglomération orléanaise.</li> </ul> <p>Il s'agit de la tangentielle ou rocade ouest et nord d'Orléans qui rejoint et dessert à l'est 13 communes de l'aire urbaine d'Orléans.</p>

B.E.P. Secteur industriel et secteur tertiaire			
CORRIGÉ	Session 2010	Durée : 1H	Coefficient : 1 Industriel, 2 Tertiaire
Épreuve : HISTOIRE – GÉOGRAPHIE		Code : HG-N062010M	

	- Implantations d'entreprises de haute technologie et à haute valeur ajoutée : cosmétique, pharmacie, informatique...	
3	Implantation d'un centre de recherche.	Indications chiffrées soulignant l'importance du projet.
4	- Les collectivités territoriales : Agglomération, Département, Région. - Les partenaires économiques locaux.	Mention des bénéfices mutuels tirés de ces partenariats : innovation et développement durable.
5	- La présence d'une main d'œuvre qualifiée. - La situation, au cœur du projet de recherche de la Cosmetic Valley, - Le soutien des collectivités locales.	
6	<p>Les éléments qui suivent constituent quelques pistes pour la réflexion et ne représentent en rien un modèle pour la correction.</p> <p>Les nouveaux espaces industriels sont surtout liés à des industries de haute technologie et se traduisent par des parcs technologiques associant recherche, culture scientifique et communications.</p> <p>Recherche donc de la proximité d'universités ou de centres de formation de haut niveau (Orléans, document 3), de communications permettant des relations à grande distance (document 3) et d'une qualité de vie (documents 1 et 2).</p> <p>Recherche également d'une main d'œuvre bien formée au travail industriel de qualité (document 3).</p> <p>On peut attendre du candidat qu'il fasse mention de notions ou termes en référence au programme, par exemple :</p> <p>Technopôle : parc industriel où se concentrent activités de production et de recherche liées aux hautes technologies.</p>	<p>Apport de connaissances sur d'autres parcs technologiques proches du vécu des candidats.</p> <p>Mention à titre d'exemples d'entreprises implantées dans le parc (encadré du document 2).</p>